

## A PROPOS DE L'ORIGINE DES MOTS « EPIZOOTIQUE » ET « EPIZOOTIE »

par Bernard Toma

Professeur émérite, Ecole nationale Vétérinaire d'Alfort, 94704 Maisons-Alfort Cedex

Adel : [bftoma@vet-alfort.fr](mailto:bftoma@vet-alfort.fr)

Communication présentée le 10 février 2007

**Sommaire :** Ce texte décrit les investigations destinées à préciser quand, dans quelles circonstances et par qui les mots « épizootique » et « épizootie » ont été créés. La première mention certaine dans une publication remonte à 1766 sous la plume de Bourgelat et avec l'orthographe : « épi-sootique ». Par ailleurs, sont indiquées les dates probables d'utilisation initiale de ces mots dans diverses langues européennes.

**Mots Clés :** *Epizootie - Epizootique - Mots - Histoire*

**Title:** Origin of the words « épizootique » and « épizootie »

**Contents:** This article describes the investigations undertaken to determine by whom, when and under which circumstances the French words 'épizootique' and 'épizootie' were created. The first verified mention in a publication dates back to 1766, by Bourgelat, for the word 'épi-sootique'. It also gives the probable dates for the first use of these words in several European languages.

**Keywords:** *Epizootics - Epizootic - History - Words*

Le concept d'épidémie, ou de maladie épidémique, est connu depuis l'antiquité, au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. d'après François Vallat (25,26). D'après le dictionnaire *Le Petit Robert*, le mot « espydymie » serait apparu en français à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à partir du latin médiéval « *epidemia* », avec une origine grecque de « epidēmos » : « *qui circule dans le pays* ».

L'adjectif « épidémique », d'après ce même dictionnaire, voit son apparition datée précisément de 1549, à partir du mot « épidémie ». Paul Martin et Estelle Martin Granel ont récemment rappelé l'origine et l'évolution du concept d'« épidémie » (17). Elles sont résumées dans le Tableau I.

En revanche, l'origine d'« épizootie » ou de maladie « épizootique » est beaucoup plus récente. D'après *Le Petit Robert* (21) elle serait datée respectivement de 1775 et de 1772.

Il est intéressant d'essayer de préciser, pour la langue française et pour quelques autres langues d'Europe, la date initiale et les conditions d'apparition du mot « épizootie » et de l'expression « maladie épizootique ».

### EN FRANÇAIS

D'après *Le Petit Robert*, l'apparition de l'adjectif « épizootique » (1772) aurait précédé celle du substantif « épizootie » (1775).

La méthode utilisée pour vérifier cette assertion a consisté en une consultation d'ouvrages spécialisés en étymologie et de publications portant sur les maladies contagieuses animales parues au cours des années précédant les dates citées par *Le Petit Robert*.

**Tableau I** : Evolution sémantique du terme « épidémie », d'après Martin et Martin Granel (17).

Stade de l'évolution	Sens	Utilisation
Grec : epi(sur) et dêmos (peuple) (VI <sup>e</sup> siècle av. J.C.) ; « epidemios » utilisé par Homère dans l'Odyssée.	Qui est dans son pays.	Utilisation non médicale.
Grec : Sophocle et Hippocrate (seconde moitié du V <sup>e</sup> siècle av. J.C.)	Ce qui circule et se propage dans un pays.	Première utilisation médicale.
Grec : « epidemios » établi par Hippocrate (430 av. J.C.) dans le sens médical d'un ensemble de syndromes (puis, en grec : epidemia ; en latin, epidimia ou epidemia).	Groupe de maladies sévissant au même moment « sur le peuple ».	Epidémie de diarrhée.
Français médiéval : « ypidime » (1256) et ultérieurement « épydime » (XIV <sup>e</sup> siècle), « epidimie » (XVII <sup>e</sup> siècle) et epidémie (XVIII <sup>e</sup> siècle).	Grand nombre de cas d'une maladie donnée, bien caractérisée	Epidémie de choléra.
XIX <sup>e</sup> siècle : épidémie	Epidémie due à un agent appartenant à un genre et à une espèce.	Epidémie de choléra due à <i>Vibrio cholerae</i> .
Fin du XX <sup>e</sup> siècle	Diffusion d'une souche épidémique définie par des marqueurs moléculaires	Epidémie due à <i>V. cholerae</i> El Tor, appartenant à un ribotype ou un pulsotype donné.

En particulier, le Diplôme d'études approfondies (DEA) de François Vallat (26) s'est révélé être une source précieuse des publications parues en français au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les maladies contagieuses animales.

Avant la création des deux premières Ecoles vétérinaires au monde (Lyon, 1762 et Alfort, 1765), la plupart des publications effectuées en France sur les maladies contagieuses animales (notamment sur la peste bovine) l'ont été par des médecins, pour la raison évidente que les vétérinaires n'existaient pas (7).

Les premiers vétérinaires « fonctionnels » ont été les élèves (en cours d'études) des Ecoles de Lyon et d'Alfort, puis les vétérinaires diplômés de ces Ecoles. Les termes « épidémie » et « maladie épidémique » faisant partie du langage utilisé normalement par les médecins, et les publications sur les maladies contagieuses animales étant réalisées essentiellement par des médecins, avant l'apparition des vétérinaires (1762), il était prévisible que jusqu'à cette période ces termes « médicaux » seraient privilégiés.

## DANS LE TITRE DES PUBLICATIONS

L'étude de l'annexe 14 du mémoire de DEA de François Vallat (26), recensant les publications relatives aux épizooties, présentes dans le fonds ancien de l'Ecole d'Alfort, confirme la présence exclusive du terme « maladie épidémique » dans le titre des publications relatives à ce type de maladies jusqu'à 1770.

On y trouve successivement, par ordre chronologique, les publications de cinq médecins :

- ♦ 1744 : Helvetius, « *Instructions sur la manière dont on doit traiter les bœufs et vaches attaqués des **maladies épidémiques** qui regnent dans plusieurs provinces de France, et sur tout en Franche-Comté* »,
- ♦ 1749 : Blondet, « *Dissertation sur la **maladie épidémique** des bestiaux, où, après avoir donné une courte histoire de son origine, de ses progrès et de sa nature, on détermine selon les principes de la médecine et de la physique, les remèdes les plus convenables pour le traitement de cette maladie* »,
- ♦ 1762 : Audouin de Chaignebron, « *Relation d'une **maladie épidémique** et contagieuse, qui a régné l'été et l'automne 1757 sur des animaux de différentes espèces dans quelques villes, et plus de soixante paroisses de la Brie, où l'on voit que cette maladie est relative à certaines **épidémies** qui arrivent aux hommes, même à la peste ; qu'elle fournit des idées intéressantes sur la nature d'autres maladies, et sur une manière d'expliquer les métastases, au moyen du tissu cellulaire* »,

- ♦ 1766 : Bruand, « *Mémoire sur les **maladies** contagieuses et **épidémiques** des bêtes à cornes qui traite des causes, des symptômes, de la curation, de la manière de les en préserver, et d'en arrêter le progrès, ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie de Besançon en 1763* »,

Barberet, « *Mémoire sur les **maladies épidémiques** des bestiaux qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765* ».

Dans le titre de publications, l'expression « maladie épizootique » est rencontrée pour la première fois en 1770, d'une part, sous la plume de Bourgelat, d'autre part, sous celle d'un élève vétérinaire : Chanut.

- ♦ 1770 : Bourgelat, « *Ecole royale vétérinaire. Des **maladies épizootiques** de différens genres ont attaqué les bêtes à cornes dans divers endroits de l'Europe ...* »

Chanut, « *Traitement préservatif contre la **maladie épizootique** de la Flandre-Maritime* », « *SUPPLEMENT au traitement préservatif indiqué pour la maladie des bêtes-à-cornes de la Flandre-Maritime* »

A partir de 1771, les deux adjectifs coexistent dans les titres des publications du fonds ancien de l'Ecole d'Alfort consacrées aux maladies contagieuses animales : le Tableau II et l'Annexe en témoignent.

**Tableau II** : Publications du fonds ancien de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort dont le titre cite des maladies épidémiques ou épizootiques de 1771 à 1799 (15,26).

Année de publication	Nom de l'auteur	Maladie épidémique	Milieu médical	Milieu vétérinaire	Maladie épizootique
1771	FOT, AUGIER DU		✓		✓
1773	FOT, AUGIER DU		✓		✓
	MAILLARD	✓		✓	✓
1774	BELLEROCQ			✓	✓
	DOAZAN		✓		✓
	DUFAU		✓		✓
	RAULIN		✓		✓
1775	BELLEROCQ			✓	✓
	BELLEROCQ			✓	✓
	ANONYME	✓	✓		
	COQUET			✓	✓
	LA FITTE CLAVE				✓
	PAULET		✓		✓
	SECONDAT DE				✓
	VICQ D'AZIR	✓	✓		
1776	DE BAER				✓
	DE BERG		✓		✓
	GRIGNON				✓
	VICQ D'AZIR		✓		✓
1777	BACHERACHT		✓		✓
1779	DORFEUILLE	✓		✓	
	DE BERG				✓
1780	DORFEUILLE			✓	✓
1783	BEAUVAIS				✓
1786	COQUET			✓	✓
1787	CHABERT			✓	✓
	BARAILLON		✓		✓
1789	BONIOL		✓		✓
1791	GUIOT			✓	✓
	BEAUMONT			✓	✓
1795	TESTAS	✓	✓		
1796	BOURLART		✓		✓
	BEAUMONT			✓	✓
	HUZARD & DESPLAS			✓	✓
	RELOGUE		✓		✓
1797	BRASIER		✓		✓
	LAFOSSE				✓
	MAYEUR			✓	✓
1798	ENGUEHARD		✓		✓

Pour les personnes dont la qualité de médecin ou de vétérinaire a pu être établie (Bourgelat, fondateur des Ecoles vétérinaires, a été placé au sein du milieu vétérinaire), il est possible de bâtir le **Tableau III** à partir du **Tableau II**. Sur 39 titres, l'expression « maladie épizootique » a été utilisée 30 fois (avec une fréquence semblable dans le milieu médical et dans le milieu vétérinaire) et l'expression « maladie épidémique », 9 fois (essentiellement par des médecins). Ceci

correspond à un odds ratio de 7, ce qui signifie que les vétérinaires ont utilisé pendant cette période 7 fois plus que les médecins l'expression « maladies épizootiques » que « maladies épidémiques » pour désigner des maladies contagieuses animales dans les titres des publications présentes dans le fonds ancien de l'Ecole d'Alfort. En se limitant aux publications parues entre 1744 et 1786, la valeur de l'odds ratio est de 9.

**Tableau III** : Tableau de contingence relatif à l'emploi du terme « épidémique » ou « épizootique » par les médecins et les vétérinaires dans les titres des publications du fonds ancien de l'Ecole d'Alfort, entre 1744 et 1799

	M. épizootique	M. épidémique	Total
Vétérinaire	14	1	15
Médecin	16	8	24
Total	30	9	39

## DANS LE CORPS DES PUBLICATIONS

### MALADIE EPIZOOTIQUE

#### 1. Première évocation : Bourgelat, 1766

La recherche de l'expression « maladie épizootique » dans le texte des publications et non plus seulement dans leur titre, permet de remonter la date de première utilisation probable de quatre ans. En effet, la publication parue en 1766 de Dionys Barberet, « médecin pensionnaire de la ville de Bourg-en-Bresse, ancien premier médecin des armées » présentant le « *Mémoire sur les **maladies épidémiques** des bestiaux qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765* » (mémoire de 64 pages qui n'utilise, lui, que les termes « épidémies » (23 fois) et « maladies épidémiques » (18 fois) est accompagnée d'un document de 76 pages intitulé « *Notes sur le mémoire qui a*

*remporté le prix de la Société royale d'Agriculture de Paris, année 1765* » attribué à Bourgelat.

Dans la première phrase de la première note, dès la quatrième ligne, on voit apparaître l'expression « **maladies épizootiques** »\*. Bourgelat déplore l'indigence des résultats des études portant sur les maladies animales : « *Il est singulier qu'un intérêt réel ait produit si peu d'effet sur l'esprit des hommes, et que le traitement des **maladies épizootiques**, soit particulières dont les animaux les plus utiles sont si fréquemment attaqués, ait été constamment abandonné à des aveugles, gens dépourvus*

\* On peut noter que dans l'édition de 1808 reprenant les textes de Barberet et de Bourgelat, c'est l'orthographe « épizootiques » qui a été utilisée. En fait, l'orthographe « épizootique » est déjà présente dans l'édition de 1766. En effet, la lecture attentive de ces notes révèle l'orthographe « épizootique » aux pages 65, 66, 69, 77, 89, 92, 97, 135, 140, 144 et 161, mais, curieusement, on trouve l'orthographe « épizootique » aux pages 149 et 157 !

de toutes connaissances et de tout principe » (Figure 1).



Figure 1 : Notes de Bourgelat sur le mémoire de Barberet, page 65 (Barberet, 1766)

Quelques phrases plus loin, dans la deuxième note, il en donne une définition : « On appelle **maladies épizootiques** celles qui attaquant indistinctement pendant un espace de temps plus ou moins long, et dans une étendue de pays non limitée, une quantité plus ou moins considérable d'animaux d'une même espèce, et quelque fois d'espèces différentes, dépendent toujours d'une cause accidentelle, commune et générale. On dit **maladie épizootique** d'ἐπί super ζωογ, animal, comme on dit épidémie, d'ἐπί super δ κμοός, populus » (Figure 2).

Il semble que ces notes de Bourgelat, datant de 1766, correspondent à la première utilisation en français de l'expression « maladies épizootiques » (25).

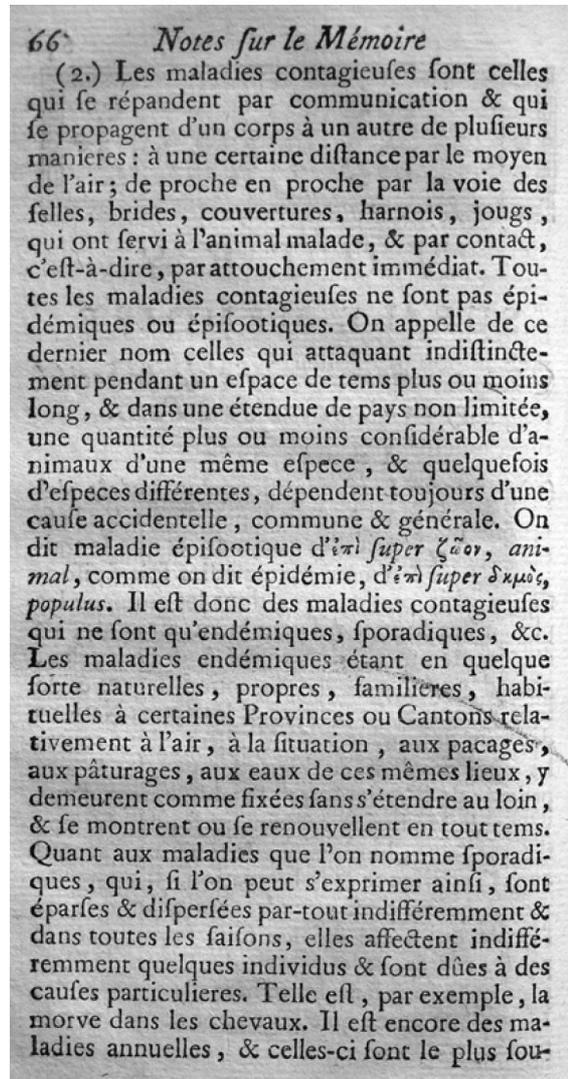


Figure 2 : Notes de Bourgelat sur le mémoire de Barberet, page 66 (Barberet, 1766)

## 2. Bourgelat avant 1766

Les publications antérieures de Bourgelat (cf. Encadré 1) portaient essentiellement sur le cheval ; or, ce n'est pas dans cette espèce que s'exprimaient avec le plus d'acuité à cette époque les maladies animales atteignant un grand nombre de sujets, mais sur les « bestiaux » ou « bêtes à cornes », notamment avec la peste

bovine. Il n'est donc pas surprenant de ne pas trouver dans ses écrits antérieurs l'évocation de « maladies épi-zootiques ». Par ailleurs, il a été vérifié que cette expression n'apparaissait pas dans les deux

publications de 1761 et 1765 (cf. Encadré 1) destinées aux élèves de l'Ecole vétérinaire. Ainsi, dans l'ouvrage de 1765, il est question des « *maladies contagieuses et épidémiques des bestiaux* ».

- ♦ *Le nouveau Newcastle ou nouveau Traité de Cavalerie, géométrique, théorique et pratique*. 1744, un volume, XIV-190 pages
- ♦ *Le nouveau Newcastle ou nouveau Traité de Cavalerie*. 1747, XX – 312 pages
- ♦ *Eléments d'Hippiatrique, ou nouveaux Principes sur la connoissance et sur la Médecine des chevaux*  
Tome premier, 1750, XXX – 516 – XLIV pages  
Tome second, 1751, première partie, LVI – 409 – XLIX pages  
Tome second, 1753, seconde partie, VII – 573 – XCIII pages
- ♦ *Art vétérinaire ou Médecine des Animaux*, 1761, 6 pages
- ♦ *Matière médicale raisonnée ou Précis des Médicaments considérés dans leurs effets, à l'usage des élèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, avec des Formules médicinales de la même Ecole*. 1765, XXIV – 227 pages

#### **Encadré 1** : Publications de Bourgelat avant 1766 (16).

La consultation de lettres de Bourgelat écrites pendant les années précédant 1766 et portant sur la (les) maladie(s) sévissant largement dans différentes régions de France et dans plusieurs pays d'Europe n'a pas permis de détecter l'emploi de l'expression « maladie épizootique », mais révèle l'usage du mot « épidémie » ou « épidémique » (18).

Il en est ainsi, entre autres, dans deux courriers de 1763 :

- « *Lettre de Monsieur Bourgelat, Ecuyer du Roy, Chef de l'Académie de Lyon, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, à M. l'Intendant de Bourges. A l'occasion de la maladie des Bestiaux en 1763* ».

Bourgelat y évoque la « *Maladie qui attaque les Bestiaux* » et « *...les ravages que la même **Epidémie** fait dans leurs Départements ...* ».

- « *Réponse de M. Bourgelat, Ecuyer du Roy, Chef de l'Académie de Lyon, à M. Le Baron de Bernstorff, ministre des affaires étrangères en Dannemark, à l'occasion de la Maladie des Bestiaux en 1763* » :

« *Après trois mois d'une maladie douloureuse et opiniâtre, ma consolation est de pouvoir employer les premiers moments de ma convalescence à servir Votre Excellence ... les remèdes propres à la **maladie épidémique** qui règne dans le Dannemark* ».

L'étude de la « Correspondance de Claude Bourgelat » publiée par Léon Moulé de 1916 à 1919 (19) ne révèle pas le mot « épizootie » ou « épizootique » avant 1766, même si une phrase de Léon Moulé laisse à penser le contraire.

En effet, à la page 69 du second fascicule, Léon Moulé écrit en parlant de Bourgelat :

« ... Mais il s'était un peu trop avancé en formulant ce diagnostic, car, le 25 mai 1763, il écrit à Bertin « qu'il ne lui avait parlé de l'**épizootie** du Limousin que d'après Beaulieu, premier secrétaire de Limoges » ».

Ceci laisse à penser, dans la mesure où Léon Moulé a cité entre guillemets une phrase de Bourgelat utilisant le mot « épizootie », que ce mot avait été utilisé dès 1763 ...

Mais dans le corps de la correspondance présente dans ce même fascicule, il n'existe pas de lettre de Bourgelat à Bertin en date du 25 mai 1763 ! En revanche, on y trouve page 92 une lettre de Bourgelat à Bertin avec la mention : « *Sans date, de quelques jours antérieurs au 26 mai 1763* » et qui n'utilise pas le mot « épizootie » :

« *Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander dans la dernière lettre que j'ai pris la liberté de vous adresser, touchant la **maladie** qui régnait sur les bestiaux du Limousin, n'a eu d'autre fondement que le rapport de M. Beaulieu, premier secrétaire de l'Intendance de Limoges ...* »

On peut émettre l'hypothèse que la phrase citée par Léon Moulé (page 69) entre guillemets, d'un courrier de Bourgelat à Bertin qui serait daté du 25 mai 1763, n'est qu'un résumé approximatif de la véritable phrase, mentionnée à la page 92 (cf. ci-dessus), et que Bourgelat n'a donc pas utilisé le mot « épizootie » ou « épizootique » dans sa correspondance avant 1766.

D'ailleurs, l'étude des lettres de Bourgelat présentes dans le second fascicule publié par Léon Moulé ne révèle que le mot « épidémie » dans deux courriers à Bertin :

- Lettre du 8 août 1763 : « ... *J'espère que nous triompherons aisément de cette **épidémie** dont les progrès*

*auraient été funestes et se trouvent déjà arrêtés* ».

- Lettre du 21 août 1764 : « ... *Cette **épidémie** est, si j'ose dire, justement méritée* ».

De même, dans les textes réglementaires publiés avant 1766, le mot « épizootie » ou « épizootique » n'apparaît pas. Il n'y est question que d'« épidémie » :

Exemples :

- dans l'arrêt du Conseil du roi du 4 août 1761, autorisant Bourgelat à établir une Ecole vétérinaire à Lyon, on trouve :

« ... *dans le temps où cette **épidémie** désole les campagnes ...* »

- dans l'arrêt du Conseil d'état du roi du 3 juin 1764, permettant à l'Ecole vétérinaire de Lyon « *de prendre dorénavant le titre d'Ecole royale vétérinaire* », on trouve :

« ... *dans la **maladie épidémique** qui commençoit à les ravager ...* »

### 3. Bourgelat après 1766

Après 1766, il est arrivé à Bourgelat d'utiliser le terme « épidémie ». Il en est ainsi dans une lettre adressée à Bertin en date du 13 mai 1769 :

- « ... *Voilà un de ces sujets à attacher aux écoles pour subvenir dans les cas **d'épidémies** aux demandes qui peuvent vous être faites* ».

A partir de 1770, Bourgelat a utilisé le terme « épizootique » à la place d'« épizootie » dans :

- Un mémoire de 19 pages, daté de 1770, intitulé « *Ecole royale vétérinaire* » et commençant par : « *Des **maladies épizootiques** de différents genres, ont attaqué les Bêtes à cornes dans différents endroits de l'Europe ...* » ;

▪ Un mémoire de 32 pages daté de 1775, intitulé « *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail* », commençant par : « *Les maladies épizootiques semblent se multiplier depuis nombre d'années ; nulle saison où les bêtes à cornes en soient exemptes, et elles sont si fréquentes aujourd'hui, que ... le nombre des animaux préservés et guéris par les Elèves des Ecoles royales vétérinaires, depuis ces établissements, excède celui de trente mille* » ;

▪ Le « *Sommaire d'un mémoire sur une question très importante* », daté de 1775, la question très importante étant « *de savoir s'il ne serait pas plus avantageux au*

*Peuple et à l'Etat, de tuer sur le champ les bêtes à cornes attaquées des unes et des autres, sauf une indemnité accordée par le Gouvernement, que de s'occuper du soin de leur administrer des secours* ».

Bourgelat a fait établir un formulaire que les élèves des écoles de Lyon et d'Alfort envoyés en province pour combattre des maladies animales devaient renseigner. Il porte le titre de « *Maladie épizootique* » et a été utilisé pendant de nombreuses années.

La [Figure 3](#) présente un exemplaire utilisé en août 1769 qui démontre que l'orthographe comportant un « z » au lieu du « s » est antérieure à 1770.

NOMS des PROPRIÉTAIRES	N O M B R E					N O M B R E D E S B É S T I A U X			
	des BŒUFS	des VACHES	des CHEVAUX	des MULETS	des MOUTONS	MORTS AVANT L'ARRIVÉE DE L'ÉLÈVE	MORTS AVEC LE SOIN DE L'ÉLÈVE	GUÉRIS PAR L'ÉLÈVE	PRÉLEVÉS
M. de la place subordonné à son seigneur le sieur de la place de Noyon				55		8	10	75	2 150
<p>Après cette maladie était d'autant plus terrible, qu'elle était communément portée par le plus grand des animaux, avec la même rapidité et avec les mêmes dispositions les plus proches à cette maladie, qui n'agira depuis lors que dans ce troupeau.</p> <p>Je suis persuadé que le Dicastre et les questions touchant, en particulier, par rapport à la nature de la maladie qui se sont élevées par le Dicastre, le 28 août 1769.</p> <p>H. Bourgelat</p>									

**Figure 3** : Formulaire présentant les résultats de la mission d'un élève envoyé pour lutter contre une maladie épizootique en août 1769 à Noyon (Archives du Val-de-Marne, référence 1ETP312, pièce 3009)

#### 4. Autres auteurs

L'expression « maladie épizootique » est mentionnée dans le Supplément au n° 47

des *Affiches, Annonces et Avis divers de Picardie, Artois et Soissonnois*, en date du 17 novembre 1770.

Elle est « officialisée » par son apparition dans l' « *arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les précautions à prendre pour éviter la communication des **maladies épidémiques** sur les Bestiaux, du 31 janvier 1771* ». La première phrase indique : « *Le roi étant informé que la **Maladie Epizootique** sur les Bêtes à cornes, qui affligeoit des pays voisins, auroit pénétré dans quelques provinces de son royaume ...* ».

Dans les arrêts antérieurs relatifs aux maladies animales, elle ne figurait pas (2) ; l'expression employée était « maladie épidémique » (arrêt du Conseil du 19 juillet 1746). Après l'arrêt du Conseil de 1771, il est régulièrement question de « maladie épizootique » (arrêts du 18 décembre 1774, du 8 janvier 1775, du 30 janvier 1775, du 1<sup>er</sup> novembre 1775, ...).

L'expression « maladie épizootique » figure dans un mémoire de dépense présent aux archives du Val-de-Marne (référence 1ETP312, pièce 2903). Malheureusement, sur ce document intitulé : « *Mémoire de la dépense et de la recette de Bruché pour avoir été en Normandie pour une maladie épizootique* » (5), la date portée est au crayon (1764) et a été ajoutée postérieurement à la date d'établissement du mémoire.

Le seul élément en faveur de cette date de 1764 est l'enregistrement du document qui figure au sein d'un ensemble de « *pièces concernant des envois d'élèves pour combattre des épizooties, 1762-1830* » classées par ordre chronologique :

- Le document 2902 comporte la date d'établissement : juin 1763, mentionnée à l'encre, de l'écriture du rédacteur ;
- Sur le document 2904 figure, de la même manière, la date du 14 août ( ? ) 1764.

Si l'ordre chronologique a été parfaitement respecté pour le classement de ce dossier (1ETP312), on peut supposer que le mémoire relatif à l'élève Bruché date bien de 1764.

Dans l'édition de 1792 de l'Almanach vétérinaire (1782-1790) on trouve deux élèves du nom de Bruché, mais sans indication de l'Ecole ni de la date de sortie. Un doute subsiste donc quant à l'authenticité de la date du document 2903 et, par conséquent, quant à l'utilisation de l'expression « maladie épizootique » en 1764

#### EPIZOOTIE

En ce qui concerne le terme « épizootie », sa première apparition semble dater de 1774 : on le trouve dans la publication de Dufau en 1774 : « *Lettres écrites à M<sup>xxx</sup> contenant des observations sur l'épizootie qui ravage les Provinces Méridionales de la France ...* » et sous la plume de Bellerocq, artiste vétérinaire, le 24 octobre 1774. Ce dernier utilise d'ailleurs une majuscule pour désigner l'« Epizootie » ou la « maladie Epizootique ». Il alterne ces termes avec le mot « Epidémie » (doté lui aussi d'une majuscule) : « *De la connoissance des différents temps de la **maladie épizootique** régnante, ne peut-on en conclure que le caractère de l'**Epidémie** contagieuse est véritablement inflammatoire ?* ».

Elle est reprise en 1775 par Bellerocq et « officialisée » dans l'Arrêt du Conseil du 1<sup>er</sup> novembre 1775, article 1<sup>er</sup> : « *Les commandants en chef, chargés des ordres du roi pour l'extinction de l'épizootie ...* ».

Dans le *Dizionario ragionato di veterianaria teorico-pratica ed erudita* publié à Venise en 1796 par Francesco Bonsi (6) au mot « *Epizootia* » on trouve une liste bibliographique commençant en 1700 dont les titres comportent souvent le

mot « épidémie » (ou « épidémique », en italien surtout, mais aussi en français), mais qui, pour 1762, signale Chomel : *Lettre d'un médecin de Paris sur l'Épizootie*, à Paris

Il est intéressant de confronter les résultats de l'étude des documents du fonds ancien de l'Ecole d'Alfort avec les informations fournies par des ouvrages ou sources de données spécialisées en étymologie.

#### DANS LES SOURCES SPECIALISEES EN ETYMOLOGIE

La base de données « Trésor de la langue française » accessible sur Internet (23) signale comme première attestation pour « épizootique » l'année 1771 avec comme référence : Angier Dufot (sic), *Mémoire sur la maladie épizootique du pays Lanois* dans *Journ. de méd., chir., pharm.*, t. 37, mars 1772, pp. 286-287, et pour « épizootie » l'année 1775.

En fait, même si l'on considère strictement l'orthographe du mot « épizootique » (utilisé dès 1766 par Bourgelat avec un « s » à la place du « z »), il faut reconnaître son emploi par Bourgelat en 1770 (cf. ci-dessus), avant Angier Dufot (cf. Tableau II).

Dans l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert (11), le tome portant sur la lettre E, paru en 1755, comporte le mot « Epidémie » mais pas le mot « Epizootie » (ni « épisootie »). Dans ce tome est annoncé le recrutement de Bourgelat à partir de la lettre E.

Le tome consacré à la lettre M, paru en 1765, comprend l'expression « Maladie épidémique » mais pas « Maladie

épizootique » (ni « maladie épisootique »). Pourtant, à cette date, Bourgelat participe à la rédaction de cette encyclopédie depuis dix ans.

Aucun des dictionnaires de langue française, parus avant 1765, consultés ne comporte le mot « épizootique » ou « épizootie » (cf. Encadré 2).

Un dictionnaire paru en 1772 comporte le mot « épisootique ». Il s'agit du *Nouveau dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie, et de l'art vétérinaire ; contenant des connaissances étendues sur toutes ces parties, et particulièrement des détails exacts et précis sur les plantes usuelles, avec le traitement des maladies des Bestiaux, par une Société de Médecins, Paris, Hérisant le fils, 1772* (3).

Le commentaire de ce mot cite les auteurs ayant étudié antérieurement les maladies épizootiques, mais sans qu'ils aient pour autant utilisé cette expression (Callumelle (sic), Ramazzini, Lancisi, Michel Sagar, ...).

Le *Dictionnaire d'hippiatrique* de Lafosse fils (12), paru en 1775, cite le mot « épizootique » comme équivalent d'« épidémique », à l'occasion de ce mot : Epidémique (mal) ou Epizootique

Dans le texte courant sur six pages, le terme « épizootique » ne fait l'objet d'aucun commentaire et n'est cité à aucun endroit. En revanche, les mots « épidémie » et « épidémique » sont utilisés douze fois.

- ♦ 1685, FURETIERE Antoine : Essais d'un dictionnaire universel.
- ♦ 1762, Dictionnaire de l'Académie française, 4<sup>ème</sup> édition.

#### Encadré 2 : Liste des dictionnaires consultés, parus avant 1765

## EN LATIN

Dans l'ouvrage de Giovanni Maria Lancisi sur la peste bovine, paru en latin en 1715 (13), seule la notion d'épidémie est évoquée, en latin : « *Equorum Epidemia* » « *boum epidemiá* » « *Boum Epidemicâ* » « *epidemiae naturâ* » « *epidemiám* » « *epidemicam* » « *meritò epidemicum* » « *Equina epidemià* », etc.

François Vallat (dans une communication personnelle) suggère que la source du mot « épisootique » utilisé par Bourgelat dans les notes sur le mémoire de Barberet (cf. [Figure 1](#)) serait une publication en latin de Michel Sagar. En effet, page 77, Bourgelat évoque l'ouvrage de Michel Sagar :

« Michel Sagar, Médecin dans le Cercle d'Iglaw en Moravie, nous a donné aussi l'histoire d'une maladie épisootique qui régnait en 1764. Cet écrit a été imprimé en 1765 chez Kravs à Vienne en Autriche ; il a pour titre *Libellus de aphthis pecorinis anni 1764, cum appendice de morbis pecorum in hac Provincia tam frequentibus, eorumdemque caussis, et medelis preservatoriis.* »

Dans le travail que Michel Sagar consacre à la fièvre aphteuse, Johann Baptist Michel Sagar médecin du Cercle d'Iglau en Moravie, *Petit traité des aphtes du bétail en 1764, avec un supplément sur les maladies du bétail si fréquentes dans cette rovince, de leurs causes et de leurs remèdes préservatifs*, Vienne, Joannis Pauli Kraus, 1765, on lit, p. 7, en note infra-paginale du titre du chapitre I, qui « *contient l'histoire de l'épidémie* » :

« J'utilise ce mot naturellement parce qu'il est le plus connu ; il serait permis de dire que cette maladie est *épisootique*. » (*Utor hoc termino utpote magis noto, licet morbus sit Epizooticus.*)

... et p. 17 : « [...] *Propterea ego prius rationes aphtharum epizooticarum, seu epizooticarum scrutari, ac ponderare proposui, quam specialius remedia, quae utilia in hoc morbo deprehendi, exponam.* » c'est-à-dire des « aphtes épidémiques ou épizootiques ».

Ce sont les deux seules pages où apparaît le préfixe « *Epizoot* », le préfixe « *Epidem* » étant utilisé dans 9 des 63 pages de cet opuscule (sous forme de : « *Epidemiae* », « *Epidemicarum* », « *epidemicorum* », « *Epidemicis* », « *Epidemicos* » et « *Epidemicam* »).

Bourgelat a donc lu très récemment ces passages chez Sagar lorsqu'il rédige ses notes à Barberet, et il s'en est certainement inspiré pour créer « épisootique ».

A la bibliothèque de l'Ecole vétérinaire de Lyon, on trouve un autre ouvrage de Michel Sagar, publié également en 1765, mais à Vindobonae, chez Trattner : « *Libellus de morbo singulari ovium anni 1765, com appendice de cultura earundem* ». Dans cet ouvrage, page 8, on trouve le mot « *Epizooticum* », mais aussi le mot « *Enzooticum* » (qui en français sera utilisé plus tardivement que le mot « Epizootie »).

« *Malum demum istud Epizooticum nullo modo dici potest, quamvis unius plus quam alterius anni constitutio ipsi favere possit : vix idem etiam Enzooticum dixero, licet, ut ajunt incolae, quolibet lustro femel, subin & bis, recurrat* », c'est-à-dire « En aucun cas on ne peut dire que la présente calamité est **épisootique**, quoique la constitution (médicale) de cette année y concoure davantage qu'une autre.

Il me serait même difficile de dire qu'elle est **enzootique**, encore qu'elle revienne bien vite, de la même façon – comme le disent les gens d'ici - qu'un coureur de mauvais lieux revient sans cesse là où il est venu une première fois ».

Ces deux mots (« *Epizooticum* » et « *Enzooticum* ») ne sont cités nulle part ailleurs au sein de cet ouvrage de 72 pages.

## EN ANGLAIS

La base de données « Trésor de la langue française » (23) indique l'année 1748 pour l'emploi initial du terme « epizootic », d'après le *New English Dictionary on historical principles* (20). Il figurerait dans une publication parue en Ecosse en 1748 : *Chambers' Domestic Annals of Scotland*. Cependant, Mike Thrusfield sollicité pour consulter cette publication m'a indiqué que ces Annales n'étaient nées qu'au XIX<sup>e</sup> siècle ! La consultation de la troisième édition de « *Domestic Annals of Scotland* » de Robert Chambers, parue en 1874 (9), a conduit à constater l'évocation du terme « epizootic » pour une maladie décrite dans « *Short's Chron. Hist. of Air Meteors, &c., 1748* ». Mais rien ne prouve (pour l'instant, en l'absence de vérification de la publication de Short, 1748) que ce terme utilisé en 1874 l'avait été par Short en 1748 ...

Le dictionnaire anglais *Oxford* indique que le mot anglais provient du français et que son apparition en Angleterre date de ... 1865, dans l'article portant sur la peste bovine, paru dans un Journal intitulé « *Reader* ». Il est apparu ensuite dans « *The Times* », en 1880, à propos de la péripneumonie contagieuse bovine. Le dictionnaire *Oxford* signale par ailleurs l'utilisation d'un terme antérieur (utilisé initialement en 1798), « epizooty », également d'origine française.

Le dictionnaire américain *Webster's* indique également une origine française pour « epizootic ».

Une incertitude semble donc demeurer sur l'emploi du terme « epizootic » au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant que la publication de Short (1748) n'aura pas été consultée. En effet, plus de 100 ans séparent l'année

1748 (publication de Short en Ecosse) de l'année 1865 (citée par le dictionnaire *Oxford*). Il serait intéressant de savoir quelle a été la fréquence de son utilisation pendant ces 117 ans : sporadique ? nulle ? régulière ?

L'absence de son utilisation pendant cette période justifierait que l'origine citée soit si tardive pour le dictionnaire *Oxford*, auquel la publication de 1748 aurait échappée ? Mais il s'agirait alors d'une apparition « accidentelle » en 1748, n'entraînant aucun écho au cours des décennies suivantes ?

Son utilisation sporadique (et, à plus forte raison, régulière) pendant cette période paraît peu vraisemblable en ce sens qu'elle aurait « échappé » aux auteurs du dictionnaire *Oxford*.

Seule une vérification dans les publications spécialisées sur les maladies contagieuses animales parues en Grande-Bretagne pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle permettra(it) de trancher.

## EN ITALIEN

En 1744, les expressions utilisées en italien sont « *Morbo epidemico* » et « *Epidemia* » pour désigner les maladies atteignant un grand nombre d'animaux. On les trouve dans les textes présents dans un ouvrage du fonds ancien de la bibliothèque de l'Ecole d'Alfort, intitulé : « *Typhus contagieux du gros bétail. Ordonnances et arrêts des pays étrangers de 1742 à 1821* » (4).

▪ *Manifesto del magistrato désig. Conservatori generali della sanità Indicante i Segui del Morbo epidemico nelle bovine, e lanute ; i remedj curativi, e preservativi del medesimo con diversi provvedimenti per spengerlo, 26 Ottobre 1744.*

▪ *Manifesto del magistrato désig. Conservatori generali della sanità*

*Portante alcune provvidenze a riguardo dell' **Epidemia**, a cui foggia la specie Bovina in questi Stati, 9 Dicembre 1744.*

La publication faite en 1745 par la Société des Médecins de Genève : *Réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail, en divers endroits de l'Europe*, présente une traduction en français d'extraits de l'ouvrage de Lancisi et utilise l'expression « maladies épidémiques ».

La première mention en italien semble remonter à 1793. Dans le *Dizionario ragionato di veterinaria teorico-pratica ed erudita* publié en 1796 par Bonsi (6), le mot « *Epizootia* » est traité en 12 pages au sein desquelles figure la référence suivante :

- « 1793 – *Compendio di cognizioni veterinarie a comodo de' Med. e Chir. di campagna nell'occasione della maligna febbre epizootica di quest'anno 1795, Milano* »

On peut s'étonner de voir une publication de 1793 faire état d'une épizootie de l'année ... 1795 !!

En 1795, plusieurs textes italiens cités par Bonsi utilisent ce mot :

- « 1795 – *Istruzione d'un membro della Soc. Pat. di Milano intorno alla corrente Epizootia. Milano.*
- 1795 – *Bonvicino (Benedetto). Pensieri sulla cura dell'Epizootia che regna ora in Piemonte. Torino.*
- 1795 – *Discorso di Epizootia, o sia della malattia contagiosa ne' bovini (... D. Michele Gherardini ...). Milano.* »

Un texte de Giovanni Brugnone, daté du 3 novembre 1795 et paru dans l'ouvrage cité ci-dessus, intitulé « *Typhus contagieux du gros bétail ...* », évoque l' « *Epizootia Bovina* » :

*Istruzione del Direttore della Scuola Veterinaria Giovanni Brugnone Per preservare, e curare le bestie Bovine dalla corrente Epizootia, Alessandria, 3 di Novembre 1795.*

Ultérieurement, dans ce même ouvrage, on retrouve ce terme « *Epizootia* » ou « *morbo epizootico* » dans différents textes :

- *Metodo Di curare, e di preservare la malattia contagiosa delle bestie Bovine coll'uso dell'acido di vitriolo suggerito dal signor Dottor Fisico Collegiato Bonvicino, Torino, 5 marzo 1796 :*

“ ... *Pensieri sulla cura dell'Epizootia* ... ”

- *Il Magistrato dé conservatori generali di sanita in Torino sedante, Torino, 23 dicembre 1797 :*

“ ... *infetti della ripullulante epizootia venne ...* ”

- *Metodo di cura Del morbo contagioso ora serpeggiante sulle bestie bovine :*

“ *Il morbo epizootico delle bestie bovine si manifesta ...* ”

Etc.

Le *Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*, de Bouley et Reynal (8) cite deux ouvrages en italien évoquant des maladies épizootiques :

- *Metaxa, Delle malattie contagiose ed epizootiche, Compendio storico delle principali epizootie, Roma, 1817, 2 vol.*
- *Bottani, Delle epizootie del Veneto dominio, Venezia, 1819*

## EN ESPAGNOL

Le *Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*, de Bouley et Reynal (1860)

(8) cite l'ouvrage de Joaquin de Villalba, médecin et professeur de physiologie à l'Ecole royale vétérinaire de Madrid : *Epidemiología española ó historia cronológica de las pestes, contagios, epidemias, y epizootias que han acaecido en España desde la venida de los cartagineses hasta del año 1801*, Madrid, 1802, 2 vol.

D'après Miguel Cordero del Campillo, cet ouvrage correspondrait au premier emploi du mot « *epizootia* » en espagnol.

### EN PORTUGAIS

En 1818, le terme « *Epizoocia* » est utilisé dans le « *Tratado de policia medica* » (22).

Ultérieurement, l'orthographe devient « *Epizootia* », notamment dans le « *Compendio de Veterinaria* » de J.-F. de Macedo Pinto (14).

Le « *Dicionário etimológico nova fronteira da língua portuguesa d'Antônio Geraldo da Cunha* » (10) indique une origine française à partir du mot « épizootie » et 1844 comme date de première utilisation pour « *Epizootia* ».

### EN ALLEMAND

Johann Christian Polycarp Erxleben (1744 – 1777), médecin et naturaliste ayant passé plusieurs mois à Alfort et à Lyon avant d'ouvrir une Ecole de médecine vétérinaire à l'Université de Göttingen en 1770, fils de la première femme à avoir obtenu le titre

de docteur en médecine en Allemagne, a utilisé l'expression « *epizootische Krankheiten* » dans son ouvrage « *Praktischer Unterricht in der Vieharzneykunst* » paru en 1771.

D'après Gerhard Forstenpointner (communication personnelle), le terme « *Epizootie* » aurait été introduit en Autriche par Paul Adami (1) dans son ouvrage paru en 1782.

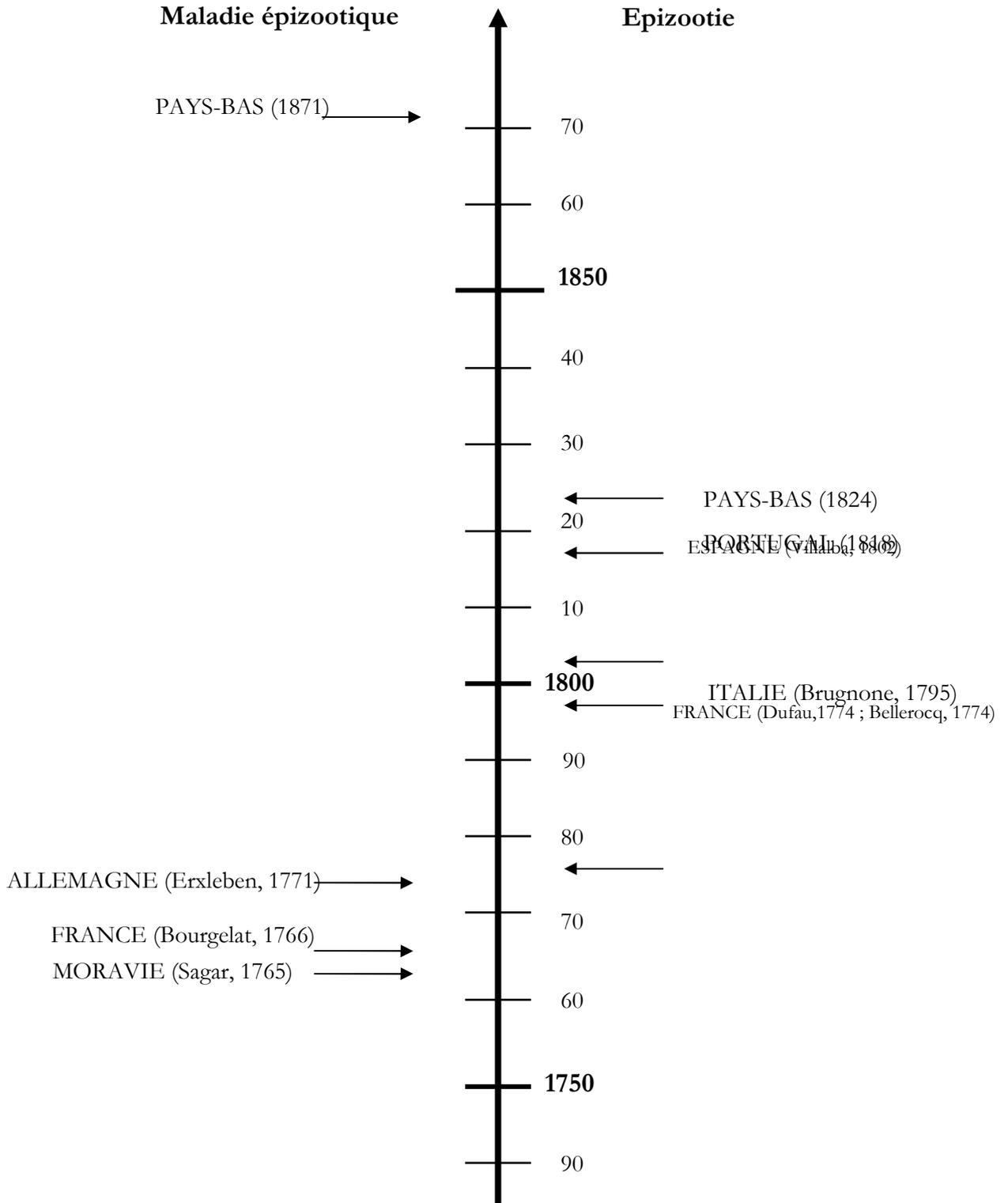
### EN NEERLANDAIS

D'après le grand dictionnaire de la langue néerlandaise (en 29 + 3 volumes), le mot « *epizoötie* » aurait été utilisé pour la première fois en néerlandais dans un article paru en 1824 dans *Natuurkundige Verhandelingen van de Hollandsche Maatschappij der Wetenschappen (Mémoires de la Société Hollandaise des Sciences)*.

L'adjectif « *epizoötisch* » serait apparu ultérieurement, en 1871 dans un manuel vétérinaire.

### CHRONOLOGIE

On peut tenter d'établir, du moins provisoirement, une figure mettant en place les dates d'apparition des mots « épizootie » et « épizootique », ainsi que de leurs correspondants dans quelques langues européennes, au cours du temps (cf. Figure 4).



**Figure 4** : Chronologie d'apparition des mots « épizootie » et « maladie épizootique » dans la langue de divers pays d'Europe

## CONCLUSION

En langue française, la date de premier emploi du concept de « maladie épizootique » semble être très certainement l'année 1766 et son auteur, Bourgelat. Cette expression, et son dérivé, le mot « épizootie », ont ensuite été largement employés, notamment par les vétérinaires français. En langue anglaise, il nous a été impossible de confirmer l'information présente dans la base de données « Trésor de la langue française » selon laquelle le terme « epizootic » aurait été utilisé dans une publication parue en Ecosse en 1748.

Pour différentes autres langues européennes, l'apparition est un peu plus tardive et, probablement, souvent à partir du français. La diffusion de l'expression de « maladies épizootiques » paraît liée à la création des Ecoles vétérinaires françaises (1762 et 1765) et à leur rayonnement en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'heure actuelle, une menace plane sur le mot « épizootie » dans l'expression la plus

internationalement connue de ce mot, au sein de l'appellation « Office international des épizooties » (OIE). En effet, depuis quelques années, cet organisme international remplace systématiquement son nom par « Organisation mondiale de la santé animale » (OMSA) pour bénéficier sans doute de l'aura de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), structure connue dans le monde entier (24).

En langue française, on ne peut que recommander vivement l'usage systématique et pertinent des mots « épizootie » et « maladie épizootique », afin d'éviter l'incertitude et les confusions entraînées par l'emploi inapproprié des termes « épidémie » et « maladie épidémique » appliqués, à tort, à des maladies spécifiques de l'animal ou à des épisodes de maladies zoonotiques sévissant sur des animaux.

Il serait vraiment dommage que des vétérinaires participent à la disparition d'expressions apparemment créées par Bourgelat et à l'appauvrissement de la langue française.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES \*

\* Remarque: Les ouvrages présents dans l'Annexe qui suit ces références ne sont pas de nouveau cités dans la bibliographie.

**1. Adami P.** (1782) - *Untersuchung und Geschichte der Viehseuchen in den kaiserl. Konigl. Erbländern*, 178, Wien, Gerald.

**2. Anonyme** (1835) - *Dictionnaire usuel de chirurgie et de médecine vétérinaire*, Tome 1, Bureau central, à la Caisse Générale des Recouvrements, Paris.

**3. Anonyme** (1772) - *Nouveau Dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie, et de l'art vétérinaire*, par une Société de Médecins, Tome second, Paris, Hérisant le Fils,

**4. Anonyme** (1821) - *Typhus Contagieux du gros bétail. Ordonnances et arrêts des pays étrangers de 1742 à 1821* [11B, E6, 666].

**5. Anonyme** (1764?) - *Mémoire de la dépense et de la recette de Bruché pour avoir été en Normandie pour une maladie épizootique*, Archives du Val-de-Marne, 1ETP312, pièce 2903.

**6. Bonsi F.** (1796) - *Dizionario ragionato di veterinaria teorico-pratica ed erudita*, Tome 4, Venezia,

**7. Bost. J.** (1980) - *Les écoles vétérinaires françaises (Lyon et Alfort) face aux épizooties du XVIII<sup>e</sup> siècle*, in Histoire des grandes maladies infectieuses, Institut d'Histoire de la Médecine, Université

Claude Bernard, Lyon I, Collection Fondation Mérieux, p. 133-163.

**8. Bouley H. et Reynal J.** (1860) - *Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*, Paris, P. Asselin.

**9. Chambers R.** (1874) - *Domestic Annals of Scotland from the Reformation to the Revolution. W. and R. Chambers*, Edinburgh and London, Third edition, vol. II, p. 437.

**10. Da Cunha A.-G.** (1991) - *Dicionário etimológico nova fronteira da língua portuguesa*, Rio de Janeiro, Editora Nova Fronteira.

**11. Diderot D. et d'Alembert J.** (1751-1777) - *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Par une Société quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert, de l'Académie royale des sciences de Paris, de celle de Prusse, et de la Société royale de Londres. des gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot, de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Prusse ; et Chez Briasson*, 17 vol. In-folio.

**12. Lafosse P.E.** (1775) - *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchalerie*, Tome second, D.-H., Boudet, Paris.

**13. Lancisius J.M.** (1715) - *Dissertatio historica de bovilla peste*, Rome, [Ar 5H, E3 ; 155650].

**14. Macedo Pinto (de) J.-F.** (1878) *Compendio de Veterinaria ou Curso Completo de Zoiatrica domestica*, Coimbra, , Imprensa da Universidade.

**15. Maladie des bestiaux** (1775) Recueil in quarto de 20 publications de 1762 à 1775[11B, E6, 741].

**16. Mammerickx M.** (1971) - *Claude Bourgelat, avocat des vétérinaires*, Bruxelles, chez l'auteur, 200 p.

**17. Martin P. et Martin-Granel E.** (2006) 2500-year evolution of the term

Epidemic. *Emerging infectious diseases*, **12**, 976-980.

**18. Moulé L.** (1912) « Correspondance de Claude Bourgelat ». Premier fascicule: Extrait du *Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, **66**.

**19. Moulé L.** (1916-1919) « Correspondance de Claude Bourgelat ». Deuxième fascicule : Extrait du *Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, **69-72**.

**20. New English dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society** (1933). Ed. by James A. H. Murray, Henry Bradley, W.A. Craigie, C.T. Onions. Oxford, Clarendon Press, 13 vol.

**21. Robert P.** (1990) - *Le Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Le Robert, Paris.

**22. Tratado de policia medica, noqual se comprehendem todas as materias, que podem servir para organizar hum regimento de policia da saude, para o interior do reino de Portugal ; Offerecido A'Academia real das Sciencias de Lisboa pelo seu socio José Pinheiro de Freitas Soares, Membro da Junta da Saude, Lisboa - (1818) Typografia da Academia real das Sciencias.**

**23. Trésor de la langue française :** [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>] consulté le 14 avril 2006.

**24. Vallat B.** (2006) - « Le rôle des organisations internationales dans la surveillance et la maîtrise des épizooties ». *Bull. Acad. Vét. France*, **159**, 361-366.

**25. Vallat F.** (2000) - « Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins ». *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 14, 67-104

**26. Vallat F.** (2002.) - *Epizooties en France de 1700 à 1850. Approche méthodologique*, Mémoire de DEA, Université de Caen.

**ANNEXE : LISTE DES PUBLICATIONS, EN LANGUE FRANÇAISE, PRESENTES DANS LE FONDS ANCIEN DE L'ÉCOLE D'ALFORT ET PORTANT SUR LES MALADIES ANIMALES QUALIFIEES D'ÉPIDÉMIQUES OU D'ÉPIZOOTIQUES AU COURS DU XVIIIÈME SIECLE (EN PARTIE D'APRES FRANÇOIS VALLAT )**

- 1744 : HELVETIUS, Conseiller d'Etat, premier médecin de la Reine, Inspecteur général des hôpitaux militaires, Docteur régent de la Faculté de Paris, et associé vétérinaire de l'Académie royale des Sciences, *Instructions sur la manière dont on doit traiter les bœufs et vaches atteints des maladies épidémiques qui regnent dans plusieurs provinces de France, et sur tout en Franche-Comté*, Grenoble, André Faure, 1744, in-4°, 48pp. [150957]
- 1749 :BLONDET, Dr en médecine de l'Université de Montpellier, Conseiller Médecin ordinaire du Roy, Intendant des eaux minérales de Segrai, et de la Société des Belles-Lettres d'Orléans, *Dissertation sur la maladie épidémique des bestiaux, où, après avoir donné une courte histoire de son origine, de ses progrès et de sa nature, on détermine selon les principes de la médecine et de la physique, les remèdes les plus convenables pour le traitement de cette maladie*, P., Jean-Noël Le Loup, 1749, in-12, 73 pp.-1 f. n. ch. Privilège. [Peste bovine et complications de charbon] [150967]
- 1762 : (1757) AUDOUIN DE CHAIGNEBRUN H., ancien Chirurgien des Hôpitaux et Armées du roi, et actuellement Médecin employé ordinairement par ordre de Sa Majesté aux maladies des hommes, *Relation d'une maladie épidémique et contagieuse, qui a régné l'été et l'automne 1757 sur des animaux de différentes espèces dans quelques villes, et plus de soixante paroisses de la Brie, où l'on voit que cette maladie est relative à certaines épidémies qui arrivent aux hommes, même à la peste ; qu'elle fournit des idées intéressantes sur la nature d'autres maladies, et sur une manière d'expliquer les métastases, au moyen du tissu cellulaire*, s. l., 1762, in-12, 58 pp. [Charbon] [150974]
- 1766 :(1763) BRUAND, Médecin de la Faculté de Besançon, *Mémoire sur les maladies contagieuses et épidémiques des bêtes à cornes qui traite des causes, des symptômes, de la curation, de la manière de les en préserver, et d'en arrêter le progrès, ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie de Besançon en 1763*, Besançon, Jean-Félix Charmet, 1766, 2 vol. in-12, 118 pp. et 75 pp.-3 ff. n. ch. [Arm. 5, bas, 99, 155045]
- BARBERET Dionys, *Mémoire sur les maladies épidémiques des bestiaux qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765*, P., d'Houry, 1766, in-8° de VI-162 pp.
- 1770 :BOURGELAT, *Ecole royale vétérinaire. Des maladies épizootiques de différents genres ont attaqué les bêtes à cornes dans divers endroits de l'Europe ...*, P., impr. Royale, 1770, in-4°, 19 pp. [« Angine épizootique »] [Arm. 10, haut, 650]
- CHANUT, élève vétérinaire, *Traitement préservatif contre la maladie épizootique de la Flandre-Maritime, Saint-Omer, F. D. Fertel, juillet 1770, in-4°, 4 pp. SUPPLEMENT au traitement préservatif indiqué pour la maladie des bêtes-à-cornes de la Flandre-Maritime, Saint-Omer, F. D. Fertel, 1770, in-4°, 4pp. [Peste bovine] [Arm. 11, bas, 666]*

1771 :FOT, AUGIER du -, Médecin-Pensionnaire de la ville de Laon et de la Généralité de Soissons, pour les maladies épidémiques, *Mémoire sur la maladie épizootique du pays Laonnois*, Laon, Jean Calvet, 1771, in-12, 50 pp. [150845]

1773 :FOT, du -, Médecin-Pensionnaire du Roi et de la ville de Soissons ; Démonstrateur des Accouchements et Membre de la Société Royale d'Agriculture. *Mémoire pour préserver les bêtes à cornes de la maladie épizootique qui regne dans la Généralité de Soissons*, 2<sup>e</sup> éd., Soissons, Ponce Courtois, P., Dupuis, 1773, in-8°, 20 pp. [Peste bovine] [150821]

MAILLARD, élève de l'Ecole vétérinaire de Paris, *Mémoire sur la maladie épizootique ou épidémique qui règne actuellement sur les bêtes à cornes dans les élections de Péronne et Saint-Quentin, de la généralité d'Amiens*, Amiens, veuve Godart, 1773, in-4°, 6 pp. [150927]

1774 :BELLEROCQ, *Recherches sur la maladie épizootique qui attaque les bœufs et les vaches, pour servir de réponse à la lettre de M. \*\*\*\*\* Médecin, à M. Bellerocq, Artiste Vétérinaire*, Bordeaux, Miche Racle, 24 octobre 1774, in-4°, 4 pp., texte sur 2 colonnes [Peste bovine] [150906]

DOAZAN, Premier Syndic du Collège des médecins agrégés de Bordeaux, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Membre des Académies royales des sciences de Montpellier et de Bordeaux, et médecin de santé de celle ville, *Mémoire sur la maladie épizootique régnante, présenté au Collège des Médecins agrégés de Bordeaux*, Bordeaux, Michel Racle, 1774, in-12, 32 pp. [Peste bovine] [150846]

M. D. D. M. [M. DUFAU, Dr en médecine], *Lettres écrites à M. \*\*\* contenant des observations sur l'épizootie qui ravage les Provinces Méridionales de la France, [...]*, Genève, 1787, in-8°, XV-188 pp.-1f. errata. [Peste bovine dans le Sud-Ouest, 1774] [279]

RAULIN, Médecin de l'Hôpital Militaire de Valenciennes, *Observations sur la maladie épizootique qui règne dans la province de Haynaut*, Valenciennes, veuve J.B.G. Henry, 1774, in-4°, 23 pp. [Peste bovine. Raulin est accompagné dans ses visites par Girard, élève de l'Ecole vétérinaire et futur professeur.] [Arm. 10, haut, 652, idem 650, et 765]

1775 :BELLEROCQ, artiste vétérinaire, *Avis au public sur une maladie qui s'est manifestée depuis quelques jours sur les bestiaux à grosses cornes dans l'Embarès, le Bourgès, sur les bords de la Dordogne à sa réunion avec la Garonne, bien différente de l'épizootie qui ravage encore la haute et basse Guienne* [Charbon, 3 mai 1775], Bordeaux, Michel Racle, s. d. [150947]

BELLEROCQ, artiste vétérinaire, *Instructions sur une maladie épizootique qui attaque les bêtes à laine, connue sous le nom de Clavin, de Claveau ou de Picote*. Bordeaux, Michel Racle, 1775, in-4°, 16 pp. [150773]

CONSULTATION de l'université de Montpellier sur la maladie épidémique qui règne parmi les bêtes à cornes et qui menace d'une invasion prochaine la Province de Languedoc, Montpellier, Jean Martel aîné, 1775, in-4°, 19 pp. [Peste bovine] [150931]

COQUET, ancien élève des Ecoles royales vétérinaires de Lion (*sic*) et de Paris ; breveté (*sic*) du Roi et envoyé, par ordre du Gouvernement, dans l'élection d'Eu, *Méthode préservative contre la maladie épizootique (sic) qui règne actuellement dans l'élection d'Eu*, Dieppe, veuve Dubuc, 1775, in-4°, 2 pp. [150933]

- LA FITTE CLAVE, *Extrait d'une lettre de M. le Chevalier de La Fitte Clavé, sur l'épizootie cruelle des provinces méridionales de France*, [cette lettre, écrite de la Bastide, proche de mont de Marsan, en Gascogne, est datée du 22 août 1775, et adressée à M. Banau, Dr en Médecine.], s. 1. n. d., in-4°, 7 pp. [150925-621]
- PAULET Jean-Jacques, *Recherche historiques et physiques sur les maladies épizootiques avec les moyens d'y remédier dans tous les cas*, P., Ruault, 1775, 2 vol. in-8° de XIX-416 + 4 et 501 pp. [Arm. 5, bas, F299]
- SECONDAT (de) [de Montesquieu], *Mémoires sur la maladie épizootique lus à l'Académie de Bordeaux* par M. de Secondat, directeur de cette académie, le 25 août 1775, Bordeaux, Michel Racle, 1775, in-4°, 8 pp. [150932]
- VICQ d'AZYR, Médecin envoyé par le Gouvernement, *Observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir la maladie épidémique qui attaque les bêtes à cornes*, Auch, Jean-Pierre Duprat, (1775), in-12, 31 pp. [Peste bovine] [150848]
- 1776 : DE BAER, Aumônier du roi de Suède, Associé ordinaire de l'Académie de Sciences de Stockholm, Correspondant de celle de Paris, *Recherches sur les maladies épizootiques ; et sur la manière d'en préserver les bestiaux ; tirées des Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockholm, et traduites du Suédois en François*, P., Lacombe, 1776, in-8°, VI-72 pp. [Peste bovine, Charbon] [150097] [151055]
- DE BERG, *Mémoire sur l'épizootie qui a régné au commencement de l'année 1776 dans la Flandre et dans l'Artois*, P., Philippe-Denys Pierres, 1780, in-4°, 3 ff. n. ch.-34 pp. [extrait du 2<sup>e</sup> vol. des *Mémoires de la Soc. roy. de médecine*, pp. 616 et s. ; sur le présent ex., corrections manuscrites de l'auteur. Peste bovine] [150934]
- GRIGNON, Chevalier de l'Ordre du Roi, Correspondant de l'Académie royale des Belles-Lettres et de celle des Sciences de Paris ; Associé de celle de Châlons, *Observations sur les épizooties contagieuses, particulièrement sur celle qui a régné en Champagne*, Londres, Paris, Delalain, 1776, in-8°, 69 pp. [151057]
- LEPECQ de la CLOTURE, *Observations sur les maladies épidémiques, ouvrage rédigé d'après le tableau des épidémiques d'Hippocrate, et dans lequel on indique la meilleur méthode d'observer ce genre de maladies*, P., Vincent, 1776, 2 vol. in-4°. [Arm. 10, bas, 534]
- VICQ d'AZYR Félix, Doct. Régent de la Faculté de Médec. de Paris, Médecin Consult. de Mgr. Le Comte d'Artois ; de l'Acad. Roy. des Sciences, Professeur d'Anatomie humaine et comparée, Commissaire-Général pour les épidémies, et premier Correspondant avec les Médecins du Royaume, *Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes, divisé en trois parties. La première contient les moyens curatifs. On y compare les maladies des hommes avec celles des bestiaux. La seconde renferme les moyens préservatifs. La troisième comprend les ordres émanés du Gouvernement : on y a joint les principaux Edits et Réglemens des Pays-Bas, relativement à la maladie épizootique, et le Mandement de Mgr. L'Archevêque de Toulouse, sur le même sujet*, P., Mérigot l'aîné, 1776, in-8°, XVI-728 pp. [155898]
- 1777 : BACHERACHT H., médecin ordinaire du Corps général d'Artillerie et de Génie du Corps Noble des Cadres d'Artillerie et de Génie, au service de S. M. I. de toutes les Russies [...], *Dissertation sur la maladie épizootique du bétail : pièce qui a remporté le prix de la Société libre économique de St-Pétersbourg*, traduit de l'Allemand par P. W., Copenhague, Cl. Philibert, 1777, in-12, 78 pp. [150972]

- 1779 :DORFEUILLE, artiste vétérinaire breveté du roi, envoyé sur les lieux par ordre du Gouvernement, *Instruction sur la maladie épidémique qui attaque les bestiaux à grosse corne, les chevaux et les bêtes asines, dans quelques paroisses de l'Agenois et du Quercy*, s.1. n. d. [1779], in-4°, 10 pp. [150949]
- OERTZEN, Claus Detlof d', *Avis public concernant l'inoculation de la maladie épidémique des bêtes à cornes, suffisamment approfondie et généralement introduite dans le Méclenbourg, comme l'unique remède découvert jusqu'ici pour arrêter les progrès sinistres de ce fléau ; muni des certificats les plus authentiques publiés et soumis à la presse*, Hambourg, Charles Guillaume Meyn, 1779, in-4°, 83 pp. [150935]
- 1780 :[DE BERG] *Lettre à Monsieur Linguet en réponse aux observations sur la question « si l'air contribue à la propagation de l'épizootie contagieuse »* insérée dans le N° 24 des Annales [politiques civiles et littéraires du 18° siècle], tome 3, p. 475 et s., s. 1. n. d. [1780], in-4°, 28 pp. [150936]
- DORFEUILLE, artiste vétérinaire, commis et député sur les lieux par ordre du Gouvernement, *Mémoire concernant le traitement d'une maladie épizootique qui attaque le bétail à grosse corne dans la juridiction de Valence d'Agenais et aux environs*, Agen, veuve J. Noubel, 1780, in-4°, 16 pp. [charbon] [150958]
- 1781 :MEIER, *Dissertation inaugurale et médicale sur la manière de prévenir les maladies épizootiques*, Traduction par HUZARD fils aîné, manuscrit in-12, 43 pp.
- 1783 : [BEAUVAIS] *Mémoire sur les maladies épizootiques des bêtes à cornes des isles de France et de Bourbon, fait par ordre de M.M. les Administrateurs en chef de ces colonies*, à l'Isle de France, impr. Royale, 1783, petit in-4°, 24 pp. [152171]
- 1786 :COQUET, vétérinaire, breveté du roi, employé pour Sa Majesté dans les maladies épizootiques et contagieuses des bestiaux, *Consultation de la Société royale de Médecine sur la maladie épizootique de la paroisse de Magny [pour Massy], élection de Neufchâtel, généralité de Rouen*, s. 1., J. J. Le Boulenger, 1786 [Pays de Bray : Charbon], in-4°, 11 pp. [150951]
- ARRET du CONSEIL d'ETAT du ROI portant règlement sur les fonctions et les travaux de la SOCIETE ROYALE DE MEDECINE, relativement aux épidémies, du 24 avril 1786. P., impr. Royale, 1786, in-4°, 4pp. [Aucune mention des épizooties.] [Arm. 10, haut, sans n°]
- 1787 :[CHABERT], CONSULTATION. *La maladie épizootique qui affecte les bêtes à cornes de la paroisse de Saint-Augustin sur mer, est un véritable charbon. Comme cette maladie se montre sous trois aspects différens, nous allons décrire le traitement qu'il convient d'employer pour chacun d'eux*. La Rochelle, P. Mesnier, 1787, in-4°, 12 pp. [150953]
- BARAILON, Docteur en médecine de Montpellier, médecin en chef de la généralité de Moulins pour les épidémies, les épizooties et tous les objets de salubrité publique, associé régnicole de la Société royale de Médecine de Paris, membre de celle d'agriculture de Moulins, médecin ordinaire du roi, son conseiller au pays de Combraille, etc., *Instruction sur les maladies épizootiques les plus familières de la généralité de Moulins, sur leurs préservatifs et sur le traitement le plus convenable à chacune d'elles*, Moulins, J. Pavy, 1787, in-4°, 57 pp.-2 ff. table
- 1788 :RECHERCHES, *mémoires et observations sur les maladies épizootiques de Saint-Domingue, recueillis par le Cercle des Philadelphes du Cap-François*, au Cap-François, impr. Royale, 1788, in-8°, 246 pp. [Arm. 6 haut, 322]

- 1789 :BONNIOL Antoine, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, ci-devant médecin des hôpitaux du roi dans ses armées d'Allemagne et d'Italie, agrégé au Collège des médecins de Bordeaux, ancien médecin de l'Hôpital Saint-André de la même ville, *Dissertation sur la maladie épizootique des animaux, et les moyens propres à les conserver*, Agen, veuve Noubel, 1789, in-12, 45 pp.-1 f. n. ch.[Peste bovine. Propose l'inoculation. Lettre de Turgot qui en refuse l'emploi comme trop dangereux.] [150851]
- 1791 :GUIOT, artiste vétérinaire, *Mémoire et instructions sur les moyens curatifs à employer contre la maladie épizootique qui ravage les trois départements formant l'ancienne Provence, adressé à M. le Procureur général-syndic du département des Bouches-du-Rhône, et imprimé ensuite d'un Arrêté du département des Bouches-du-Rhône, du premier août 1791*. Aix, Gibelin-David, 1791, in-8°, 7 pp. [Artérite virale] [150701]
- BEAUMONT, vétérinaire breveté du Roi pour le Département, résidant à Valence, *Instructions sur l'épizootie régnante, contenant les Causes, les Symptômes, les Traitemens préservatif et curatif, suivis d'un vœu pour la prospérité de l'Agriculture et conséquemment de l'Etat, Adressées aux Citoyens du Département de la Drôme, Lues au Directoire le 27 Août, et imprimées par ordre et aux frais de l'Assemblée administrative de ce Département*. Valence, P. Aurel, Imprimeur, 1791 [150146]
- 1793-1794 : BUNIVA, Inspecteur général de santé publique, président du conseil supérieur, civil et militaire de santé, etc., *Mémoire contenant les plus remarquables notices historiques, et les résultats de ses observations et de ses expériences relatives à l'épizootie bos-hongraise (sic), qui a commencé ses ravages en Piémont vers le fin de l'an 1793*. 2° partie, 77 et 44 pp.
- 1795 :EXTRAIT des REGISTRES des délibérations du département de MOSELLE, séance publique du 18 Vendémiaire, an III [...] *Traitement de la maladie épizootique qui attaque les bêtes à cornes dans certains cantons du district de Metz*, Metz, Lamort, s. d. [1785], in-4°, 5 pp. [Péripleurmonie] [Arm. 10, haut, sans n°]
- TESTAS, Apothicaire-Major des Hôpitaux de l'armée des Pyrénées (sic) occidentales, etc., *Recherches sur les maladies épidémiques charboneuses (sic) des animaux*. Bordeaux, Moreau, s.d. (1795), in-8°, 18 pp. [150718]
- 1796 :[BOURLART, F. J., médecin de la commune de Mons, département de Jemmapes] *Observations sur la maladie contagieuse connue sous le nom d'épyzootie, qui règne dans ce département et les contrées voisines*, Mons, Monjot, s.d. [12 nivose an V], in-4° 8 pp. [150937]
- BEAUMONT l'aîné, zoolâtre et inspecteur vétérinaire, attaché aux dépôts de cavalerie de l'armée du Rhin et Moselle, *Instructions sur les moyens à employer pour préserver les bestiaux de l'épizootie régnant dans les départements des Haut et Bas-Rhin*, Strasbourg, F. G. Levrault, an V, in-4°, 31 pp. [150938]
- HUZARD et DESPLAS, vétérinaires, *Instruction sur les maladies inflammatoires épizootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'Est, d'une partie de l'Allemagne, et des parcs d'approvisionnements des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle*, P., impr. de la République, in-8°, 24 pp. [Peste bovine] [150852]
- INSTRUCTION sommaire sur le traitement de l'épizootie [sic] qui affecte les bêtes à cornes, dans quelques cantons du département de la Meurthe, Nancy, J. R. Vigneulle, 25 prairial an V (1796), in-8°, 10 pp. [Peste bovine] [150829]

- RELOGUE, Médecin à Nancy, *Recherches et observations sur les causes de la maladie épizootique et instructions sur son traitement*, s. l. n. d. (1796), in-8°, 14 pp. [Peste bovine] [150828]
- 1797 :BRASIER, Docteur en Médecine, *Observations sur l'épizootie qui règne dans le département du Doubs, avec les moyens d'en préserver le bétail, et de la traiter lorsqu'il en est atteint*, Besançon, Couché, 19 messidor an V (17967), in-8°, 20 pp. [Peste bovine] [150827] [150854]
- LAFOSSE, *Mémoire sur une maladie épizootique vaccinique, dans le canton de Bray, qui a régné pendant l'été de l'an cinq, jusqu'à la fin de vendémiaire, an six*, lu à l'Institut National. (cf. Lafosse, 1801)
- MAYEUR, artiste vétérinaire du département, *Traitement préservatif et curatif de la maladie épizootique [sic] sur les bêtes à cornes, [...] imprimé en exécution de l'Arrêt de l'Administration centrale du département de la Meurthe, du 28 germinal, an V<sup>e</sup> de la République Française*, Nancy, J.R. Vigneulle, (1797), in-8°, 8 pp. [Peste bovine] [150830]
- 1798 :ENGUEHARD, médecin des Prisons de Paris, *Epizootie ou maladie des bestiaux, et pour mieux dire, maladie de l'air ; avec quelques observations sur cette maladie, et quelques moyens de la guérir*, P., Moutardier, an VI<sup>e</sup>, 1798, in-8°, 11 pp. [150732]
- INSTRUCTION succincte sur l'épizootie qui affecte les bêtes à cornes dans le département de la Côte d'Or*, présentée par les Commissaires de la Société des Sciences, arts et agriculture, et approuvée par cette Société, Dijon, L. N. Frantin, an VI, in-8°, 15 pp. [Peste bovine] [150833]

### Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux différentes personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la genèse de cet article :Nick Barton, Jean-Jacques Bénét, Jean Blancou, Jordi Casal, Miguel Cordero del Campillo, Christophe Degueurce, Loïc Depecker, Sophie Desage, Nathalie Favre-Bonvin, Gerhard Forstenpointner, Elisabeth Grison, Pol Jeanjot-Emery, Armando Louza, Marc Mammerickx, Guus Mathijsen, Martin Mendes, Pascale Pineau-Lorgue, Daniel Robin, Aldo et Stefano Romagnoli, Georges Thèves, Michael Thrusfield et François Vallat.